



Mairie de Mur de Sologne

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

8h30-12h30 / 14h00-17h30

www.murdesologne.fr

mairie.murdesologne@wanadoo.fr

Mot du Maire.....	1
Le Conseil Municipal.....	2
Les Commissions.....	3
Les Référents de Quartiers.....	4
Vie de la Commune.....	6
Projet 2020...et 2021.....	8
Ecole.....	10
Tribune d'expression libre	11
Etat Civil	12

Directeur de la publication

P. Picard

Rédaction

F. Blin, V. Chauveau, S. Cessac

D. Chambinaud, N. Morisseau

Edition

Maire de Mur de Sologne

3 Square de Latre Tassigny

41230 Mur de Sologne

Tel 02.54.83.81.15

@ :mairie.murdesologne@wanadoo.fr

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

« Un bon taïser vaut biaucot. Parlons peu, parlons bien »
(Proverbe solognot)

Chers Muroises, chers Murois,

Nous nous efforçons de nous adapter progressivement aux restrictions qu'entraîne la pandémie que nous subissons depuis maintenant un an. La parution de ce bulletin, que nous éditerons plusieurs fois par an, est un moyen pour nous de montrer que nous ne nous résignons pas dans cette période sans précédent qui détruit les relations sociales, empêche la convivialité et affecte malheureusement nombre d'entre nous. Nous compatissons à la douleur de tous ceux que le virus a privés d'être chers et aimés ou affectés dans leur santé. Nous voulons quand même être résolument optimistes et attentifs au fait de ne laisser personne sur le bord du chemin et la communication que nous construisons brique par brique vise à assurer ce lien entre tous les Murois, pour combattre l'isolement. La mobilisation des membres du CCAS pour accompagner les plus vulnérables, la facilitation de la vaccination pour nos plus anciens et la mise en place progressive des référents de quartier (*voir plus loin*) sont quelques-unes des réponses que nous apportons à ce besoin.

Ce bulletin a pour ambition de vous informer au fond sur tout ce qui se passe à Mur, pas seulement sur notre action, mais plus largement : nous voulons profiter du recul qu'offre le support papier et le temps qu'il faut pour le préparer pour y présenter des acteurs de la vie locale (associations, commerçants, artisans, sportifs, ...), nous vous expliquerons les chantiers de la commune, en détaillant leur coût réel, les aides dont nous bénéficions, nous analyserons avec vous le budget de la commune, ses fragilités et les moyens que nous mettrons en œuvre pour le conforter. Nous y ferons également figurer des informations d'intérêt général, au-delà des seules limites de la commune.

Nous voulons être prêts, dès que la science aura vaincu ce virus, à prendre et accompagner les initiatives qui ne manqueront pas de fleurir pour faire renaître la vie. Ce bulletin nous y aidera.

Murement Vôtre !

Pascal Picard
Maire

Le Conseil Municipal

Mur pour tous, tous pour Mur



Pascal PICARD
Maire



Vanessa Chauveau
1^{ère} Adjointe
Éducation, Jeunesse,
Démocratie locale, solidarité,
vie associative et
communication



Yves VILLUANUEVA
2^{ème} Adjoint
Contrôle de la gestion des
finances et des affaires
générales



Marie Astrid FROMET
3^{ème} Adjointe
Développement
Économique et Urbanisme



Daniel CHAMBINAUD
4^{ème} Adjoint
Équipement Logistique et
Equipes Municipales



Karine
TREFOUS



Nicolas
MORISSEAU



Sylvie
CESSAC



Nicolas
ROLLAND



Dominique
MOIRAS



Arnaud
POULAS



Véronique
BELLIARD



Jean Luc
COUTAN



Florence
BLIN



Zouhaïr
BADDI

Mur, j'aime mon village !



Jérôme
FERRE



Chantal
MAUPOU



Mathias
BRICOURT



Marcelle
DANNEAU

COMMISSION CONTROLE DE LA GESTION FINANCES ET AFFAIRES GENERALES

M. VILLANUEVA Yves - Mme CHAUVEAU Vanessa – Mme TREFOUS Karine - M. ROLLAND Nicolas – M. MOIRAS Dominique - M. POULAS Arnaud - M. BADDI Zouhair - M. FERRE Jérôme - Mme DANNEAU Marcelle

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET URBANISME

Mme FROMET Marie-Astrid - M. VILLANUEVA Yves - M. MORISSEAU Nicolas M. ROLLAND Nicolas - M. POULAS Arnaud - M. COUTAN Jean Luc - M. BADDI Zouhair - M. BRICOURT Mathias - Mme DANNEAU Marcelle

COMMISSION EDUCATION, JEUNESSE, DEMOCRATIE LOCALE, SOLIDARITE, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION

Mme CHAUVEAU Vanessa - M. CHAMBINAUD Daniel - Mme TREFOUS Karine M. MORISSEAU Nicolas - Mme CESSAC Sylvie - Mme BELLARD Véronique Mme BLIN Florence - M. FERRE Jérôme - Mme MAUPOU Chantal

COMMISSION EQUIPEMENT, LOGISTIQUE ET EQUIPES MUNICIPALES

M. CHAMBINAUD -Daniel - Mme FROMET Marie-Astrid - Mme CESSAC Sylvie M. MOIRAS Dominique- Mme BELLARD Véronique - M. COUTAN Jean Luc - Mme BLIN Florence - Mme MAUPOU Chantal - M. BRICOURT Mathias

En gras, le vice-président de la commission

SIDELC (*Syndicat intercommunal de distribution d'électricité du Loir-et-Cher*)

1 titulaire : M. CHAMBINAUD Daniel

1 suppléant : M. COUTAN Jean Luc

SIVOS (vidéo protection)

2 titulaires : M. FERRE Jérôme et M. ROLLAND Nicolas

2 suppléants : Mme FROMET Marie-Astrid et M. MORISSEAU Nicolas

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

1 titulaire : M. PICARD Pascal

1 suppléant : M. VILLANUEVA Yves

SMIEEOM Val de Cher

1 titulaire : Mme CHAUVEAU Vanessa

1 suppléant : Mme BLIN Florence

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES PERMANENTE & COMMISSION D'APPEL D'OFFRES MAPA (Marché A Procédure Adaptée)

Président : M. VILLANUEVA Yves

3 titulaires : M. POULAS Arnaud -Mme CESSAC Sylvie – M. BRICOURT Mathias

3 suppléants : M. ROLLAND Nicolas – M. MOIRAS Dominique – Mme BELLARD Véronique

Déchèterie mobile 2021 (*parking de la salle des fêtes*)

Horaires 9h00-15h00

3 Avril

5 juin

7 Aout

2 Octobre

4 Décembre

Les Référents de Quartiers

Dépôt Sauvage



STOP !!!

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue.

De même, il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri). Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende pénale. Le dépôt de déchet entre 2 containers de tri sélectif est assimilable à un abandon de déchet.

En cas de containers plein, 2 possibilités :

- Revenir après que les containers aient été vidés
- Se rendre sur un autre point de collecte se trouvant dans la commune.

C'était un engagement de notre part d'améliorer les échanges et la communication entre les Murois(es) et les élus.

La Municipalité a donc mis en place des référents de quartier qui sont au nombre de 3 et membres du Conseil Municipal.

Ce projet participe à la gestion municipale de proximité et constitue un exercice pratique de la citoyenneté dans lequel vous pouvez être de véritables acteurs.

Le rôle essentiel du référent tiendra dans la collecte et l'information relative à votre quartier, remonter vos idées et vos remarques auprès de la municipalité.

Une réponse vous reviendra soit par lui soit par un élu.

Les référents de quartier collecteront auprès de vous les questions sur les sujets suivants :

- Entretien des espaces verts,
- Dégradations, incivilités, feux chez les particuliers, médiation
- Propreté, embellissement,
- Stationnement, circulation,
- Travaux, éclairage public, aménagement de la voirie
-

Ils vous aideront à l'organisation de manifestations dans votre quartier (Téléthon, fête des voisins,...etc.)

Afin de faciliter les échanges, ces 3 référents se répartiront l'ensemble de commune selon la carte ci-contre

Brûlage des déchets à l'air libre

C'est interdit toute l'année !!!



Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets vert doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée

Des solutions existent :

- Compostage individuel
- Déchèterie fixe et mobile
- Le paillage

L'interdiction est la même pour tous les déchets (palettes, plastiques, pneus, ...)

Dans le cas où vous n'auriez pas la possibilité d'envoyer un mail, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture
Tel 02.54.83.81.15



Nicolas ROLLAND
QUARTIER « Veilleins »

quartier-veilleins@murdesologne.fr



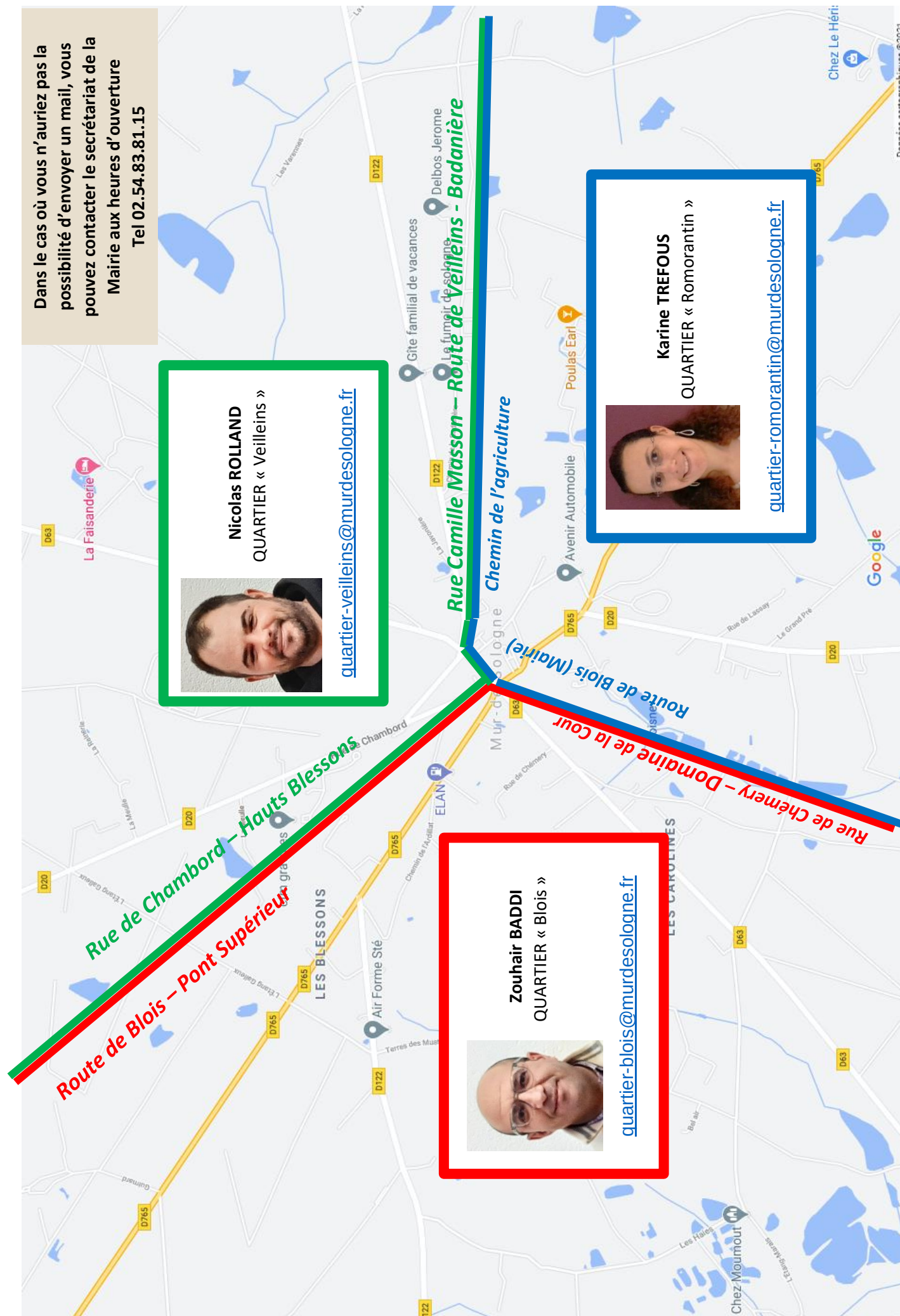
Zouhair BADDI
QUARTIER « Blois »

quartier-blois@murdesologne.fr



Karine TREFOUS
QUARTIER « Romorantin »

quartier-romorantin@murdesologne.fr



En dépit de la situation sanitaire, Mur de Sologne s'est adapté entre Septembre et Décembre pour continuer de vivre entre moment de répit et respect des règles sanitaires en vigueur...

1^{er} FORUM DES ASSOCIATIONS

Mur de Sologne, compte une quinzaine d'associations déclarées auprès de la Mairie qui souhaitait dynamiser la vie associative.

C'est pour cela que nous avons organisé le 1er forum des associations.



Celui-ci s'est déroulé le 4 septembre de 16h30 à 19h30 sur le parking de l'aire de loisirs où convivialité, partages et rencontres avaient rendez-vous avec un beau temps ensoleillé.

Le forum a permis à chacun de s'informer, de se documenter, de connaître et de dialoguer avec les associations présentes. Ces dernières ont pu en profiter pour renforcer leurs effectifs par de nouvelles adhésions. Certains villageois ont découvert et se sont inscrits aux activités proposées par certaines associations.

A l'issue du forum, nous avons accueilli les nouveaux arrivants, récompensé les maisons jugées les plus fleuries et remercié les couturières qui ont donné de leur temps durant cette période difficile en fabricant sans compter des centaines de masques en tissus pour tous les Murois. (Pour information des masques restent disponible en Mairie et ils sont conformes avec les nouvelles exigences)



Couturières, maisons fleuries et nouveaux arrivants

Nous espérons renouveler cette manifestation en 2021.

Fête de la rentrée



En raison de l'impossibilité d'organiser une fête de l'école à la fin de l'année scolaire 2019/2020, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a souhaité réunir les parents autour d'un pique-nique, à emmener ou à consommer sur place, suivi d'une chasse au trésor gratuite et ouverte à tous autour du thème de la rentrée des classes. Les enfants participant ont dû trouver les objets cachés autour de l'étang afin de composer leur cartable.

La météo a été incertaine toute la matinée et peu de parents se sont déplacés mais les bénévoles sont ravis du moment partagé avec les enfants participants et pensent à inscrire ce rendez-vous à leur calendrier pour les années à venir.

Pêche de l'étang communal

Le 15 décembre a eu lieu la pêche de l'étang en présence des écoliers de Mur de Sologne et d'une dizaine de Murois et muroises. Cette pêche d'inventaire a permis de constater le bon état de notre étang par la présence de carpes, brochets et poissons blancs et quelques beaux spécimens d'amour blanc.

Une collation offerte par la municipalité a permis de réchauffer les corps et les cœurs des enfants.



Colis de Noël

En raison des événements exceptionnels, le traditionnel repas annuel des aînés qui représente un moment de rencontre et partage, a dû être annulé.

De ce fait, la municipalité a apporté une attention particulière au colis de Noël.

Composé de produits gourmands et festifs ; foie gras avec confit d'oignons, bisque de homard, civet de cerf avec son accompagnement, pain d'épice, confiture de mirabelles, financiers, ballotin de chocolats, sauvignon et l'almanach du Solognot 2021, les produits frais ont été élaborés chez nos commerçants de Mur.



235 colis ont été distribués à la salle des fêtes par les membres du CCAS, en respect des règles sanitaires, ou acheminés aux personnes ne pouvant se déplacer. 5 colis ont été distribués à des personnes hospitalisées ou en EHPAD avec adaptation selon les consignes hospitalières. Les plats préparés et boissons ont été remplacés par des produits de parapharmacie. La municipalité a, par ce colis, adressé un message de bienveillance à nos aînés.

Projets 2020 ... et 2021

Que se passe-t-il dans ma commune ?

Inutile de donner votre numéro de téléphone ou votre adresse-mail pour être informé. Les informations et les alertes de la commune sont toujours accessibles. Le service est gratuit et illimité



QR CODE GOOGLE



QR CODE APPLE

Vous pouvez aussi retrouver ces informations sur le nouveau site internet de la commune

www.murdesologne.fr

LIAISON VERTE (MAISON CHESNET)



Description

Fin des travaux d'aménagement de l'espace « Liaison verte » suite à la démolition de la maison Chesnet et réalisation d'un chemin piéton permettant de relier le centre bourg à l'étang

Cout prévisionnel :	65000 € HT
Subventions Département & CCRM:	80%
Cout Commune	13000 € HT

CITY STADE



Représentation

Descriptif du projet

Plateforme d'environ 29mx14m accueillant :

1 Terrain multisport d'environ 22m x 11m comprenant

- 2 Buts combinés foot / handball / basket (hauteur 3.05m)
- Dans la largeur 4 mini buts brésiliens et 4 paniers de basket (hauteur 2.65m pour les plus petits)

Un 3^{ème} panier de basket (hauteur 3.05m) à l'arrière d'un but de foot pour réaliser des « attaques – défenses »

Cout prévisionnel :	77 000 € HT
Subventions en cours de demande	
Cout Commune :	selon subvention
Délai :	selon réponses des subventions

Halte au bruit !!!



Pour profiter de notre environnement et se préserver quelques moments de calme, merci **de respecter les horaires suivants** pour vos travaux de bricolage et/ou jardinage (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc...) :

**Du lundi au vendredi
8h30 à 12h / 14h à 19h30**

**Les samedis
9h00 à 12h00 / 15h00 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés
10h à 12h.**

ACCESSIBILITE MAIRIE

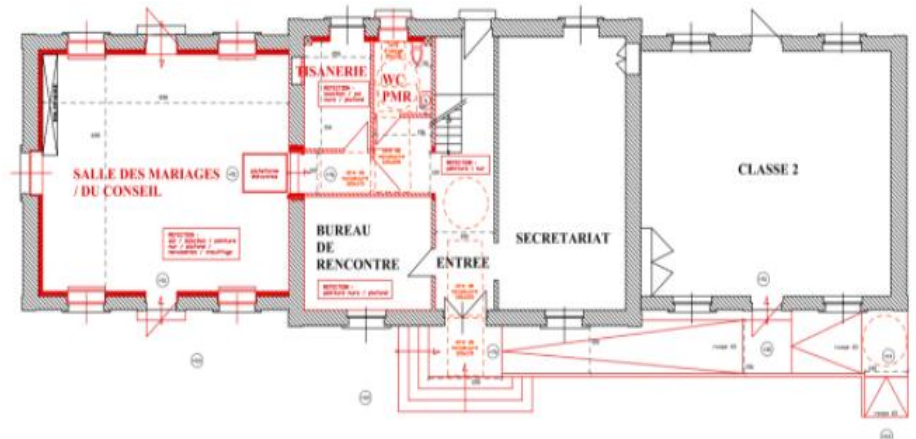
Descriptif :

Rez-de-chaussée :

- Réalisation d'un accès PMR
- Aménagement de la classe en salle des Mariages et Conseils
- Aménagement d'un bureau de Rencontres
- Aménagement WC PMR

Etage :

- 2 Bureaux (en lieu et place de la Salle du Conseil / Mariage existant)



Cout prévisionnel :

167 806 € HT

Subventions prévisionnelles :

70%

MISE AUX NORMES DE LA STATION D'EPURATION

Descriptif

L'opération consiste en la reconstruction du canal de comptage des effluents en entrée de station, la mise en place d'un dégrilleur automatique, la réfection d'un déversoir d'orage et le raccordement du poste de relevage de la cour avant le canal de comptage (actuellement les effluents ne sont pas comptabilisés).

Cout prévisionnel : 126 000 € HT

Subventions prévisionnelles :

Agence de l'eau 70%

Taille des végétaux



Pensez-y avant que votre responsabilité soit engagée !

Vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Sachez qu'en cas d'accident dû entre autre à un manque de visibilité, votre responsabilité civile est engagée !

La taille des haies limitrophes avec des voies communales devant être faite par chacun des riverains,... à vos cisailles !

ECLAIRAGE PUBLIC

Descriptif :

Remplacement des systèmes d'éclairage actuel par éclairage LED.

La réalisation des travaux se ferait sur 2 exercices (2021 – 2022) et permettra une économie d'énergie d'au moins de 30 selon l'étude réalisée.

Cout prévisionnel 2021: 100 000 € HT

Subventions prévisionnelles : 80%

Du changement à la cantine

Un contrat intérimaire couvrant le remplacement de la cantinière en arrêt maladie arrivait à son terme fin octobre 2020. N'ayant pas d'information sur la prolongation de l'arrêt maladie, ou sur la reprise du personnel concerné la Mairie n'a pas pris le risque de prolonger le contrat intérimaire en cours et d'éviter d'avoir 2 personnes pour un même poste.

Devant l'urgence de la situation, la Municipalité a pris la décision de mettre en place un système de restauration par liaison froide à court terme afin de trouver une solution plus pérenne pour assurer la restauration des enfants dans le long terme.

Une commission Cantine, à laquelle ont été conviés les Représentants des Parents d'Elèves (RPE), a été mise en place. Leurs remarques ont été entendues et prises en compte.

Suite à un appel d'offre réalisé par la Mairie, et en prenant en compte l'avis des Parents, la Mairie a porté son choix sur la Société CONVIVIO et une formule intégrant une préparation des repas sur place par un cuisinier qui sera assisté par notre cantinière. Cette décision a été officialisée lors du conseil municipal du 18 Décembre 2020 (compte rendu disponible sur le site internet de la commune)

Cette solution laisse une possibilité d'approvisionner une partie des matières premières chez les commerçants de la commune.

La solution définitive est en place depuis le 8 janvier 2021 et la commission Cantine devrait se réunir de nouveau avec les RPE avant les prochaines vacances scolaires pour refaire un point et mesurer le niveau de satisfaction de nos enfants.

La réservation des repas se fait depuis le 1^{er} janvier 2021 via internet sur le site gestion-cantine.com et les facturations seront envoyées le mois suivant permettant en plus le paiement en ligne.

SECURISATION DE L'ECOLE

Descriptif

Cout prévisionnel : 40 490€

Subventions prévisionnelles : 75%

Le maire souhaite réaliser sans délai des travaux de sécurisation de l'école :

- plan particulier de mise en sécurité (PPMS)
Diffuser une alerte différenciée, selon la nature de celle-ci : nécessité d'évacuation ou de confinement.
- Système de sécurité incendie (SSI).
Déclenchement d'une alerte en cas d'incendie
- Mise en place d'une gâche électrique commandée à distance permettant le filtrage des personnes se présentant à l'entrée principale de l'école en dehors des heures d'accueil.

RENTREE 2021/2022

ECOLE PAUL BESNARD

INSCRIPTION EN PS



Si votre enfant est né(e) en 2018, veuillez prendre contact avec l'école afin de prendre rendez-vous avec la directrice et procéder à l'inscription de votre enfant en petite section pour la rentrée 2021.

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE :

02.54.83.83.28 ou ec-paul-besnard-a-mur-de-sologne@ac-orleans-tours.fr
(appelez de préférence le jeudi, sinon n'hésitez pas à laisser un message si besoin)

Inscription ouverte à partir du 8 mars 2021.

Chère Muroise, cher Murois,

La liste "Mur j'aime mon village" souhaite profiter de ce premier moyen d'expression qui nous est proposé pour remercier l'ensemble des Murois qui nous ont fait confiance. Malgré la Marianne citoyenne qui nous a été attribuée, nous constatons un fort retrait de participation à ces élections. Nous comprenons bien évidemment les raisons qui ont poussé nombre de Murois à rester confinés chez eux. Le résultat des urnes a permis à quatre d'entre nous de vous représenter. C'est ce que nous essayons de faire au sein de ce nouveau conseil municipal. Après cette première période, nous pouvons commencer à entrevoir la politique et la méthode que met en place le Maire et son équipe rapprochée.



MUR, J'AIME MON VILLAGE !

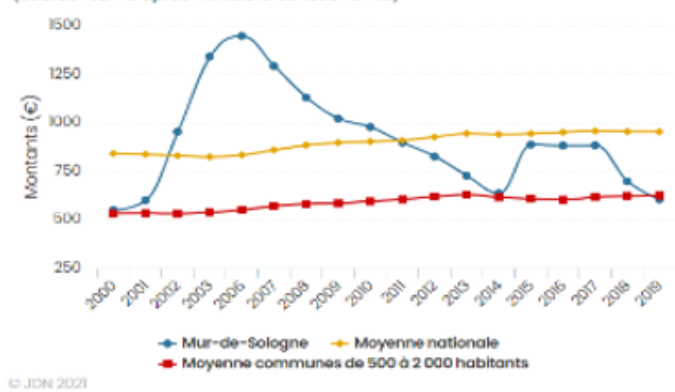
Changement à la cantine

Comme cela a déjà été expliqué, nous avons eu en octobre dernier, le retour de notre cantinière en mi-temps et l'arrêt du contrat temporaire de sa remplaçante. Il a été décidé dans l'urgence de recourir à une prestation qui a été un vrai échec. D'autres solutions étaient à envisager, la prolongation du contrat temporaire, faire appel à un restaurateur local (fermé pour cause de Covid) ou même comme nous l'avions déjà fait auparavant réorganiser le personnel. Pour cette année, et les deux prochaines, le Maire a proposé au conseil de voter entre deux contrats de prestation, le vrai choix que nous aurions aimé avoir était entre, prestation externe et maintien de ce service en régie. La cantine de l'école a été confiée au prestataire proposant le meilleur dossier. En ce qui concerne la qualité réelle de la prestation, nous avons deux ans et demi pour l'apprécier.



Dettes par habitant de Mur-de-Sologne

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Projet Carrefour

Le groupe Carrefour a l'intention d'installer une petite surface à Mur, route de Blois. Le projet présenté par Monsieur GIRAULT a fait réagir les commerçants. Le projet Carrefour bouleverserait le cœur de notre village toutefois, il suffirait qu'un commerce ferme pour entraîner aussitôt un changement pour nos approvisionnements. Le Conseil a voté à l'unanimité une motion refusant l'implantation. Nous estimons que c'est maintenant aux Murois d'exprimer leurs avis sur ce sujet. Ci-dessous un lien vous permettant de le faire.

Travaux liaison verte

Le but de ce projet étant de permettre aux habitants du quartier de l'ancien lavoir de rejoindre le centre bourg en toute sécurité. Le tracé prévu au début a été conservé, les travaux initialement prévus ont été réduits. Ils se poursuivent avec les plantations, la pose de bancs, la finition du passage piéton. Profitable, cette réalisation agrémente l'emplacement CHESNET en apportant de la végétation et une meilleure visibilité aux usagers.

Bilan financier du trésorier

Suite au changement d'équipe municipale, un audit financier a eu lieu pour faire connaître la situation de la commune. La trésorière de Romorantin précise que la commune n'est pas surendettée comme cela avait été dit durant les élections. Le seul point de vigilance concerne le nombre d'employés communaux qui conduit à des coûts salariaux par habitant élevés par rapport aux communes équivalentes. La commune de Mur se distingue toutefois par l'intégration en régie de services comme la gestion de l'eau et de l'assainissement ou de la garderie périscolaire.

À surveiller pour un équilibre budgétaire !

Référents de quartier

Concernant les référents de quartier, nous regrettons le refus de la candidature de Philippe GUITTIER, notre colistier bien intégré, connaissant les Murois, de plus retraité sa disponibilité était un formidable atout. Pruniers a eu une démarche plus démocratique en invitant ses citoyens à devenir référent.

<https://murjaimemonvillage.wixsite.com/accueil> Par Jérôme Ferré, Chantal Maupou, Marcelle Danneau et Mathias Bricourt



Pour la VACCINATION COVID la mairie de Mur de Sologne organise, en lien étroit avec le centre hospitalier de ROMORANTIN et les services de la Communauté de Communes, **la mise en place de créneaux réservés aux habitant(e)s de Mur volontaires de plus de 75 ans, et pour les personnes à risque sur présentation d'une ordonnance médicale.**

Actuellement, il n'y a plus aucune disponibilité avant la mi-février, ces créneaux seront donc positionnés le plus rapidement possible après cette date.

Nous vous remercions, si vous êtes éligible, de vous inscrire rapidement en venant à la mairie, par téléphone au 02 54 83 81 15 ou par mail à l'adresse mairie.murdesologne@wanadoo.fr, en donnant vos Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance et en précisant :

- **Si vous pouvez vous rendre par vos propres moyens au centre de vaccination** (sur le site de La Fabrique Normant, 2 avenue François Mitterrand, 41200 Romorantin)
- **Si vous souhaitez bénéficier d'un transport organisé par la mairie par le bus communal**

Nous déposerons auprès du centre de vaccination les listes de personnes désirant être vaccinées et vous serez appelé ou prévenu par SMS du moment où vous serez convoqué(e).

NOTA : la Protection Civile est susceptible d'assurer le transport des personnes à mobilité très réduite dont l'entourage n'est pas en mesure de leur fournir une solution en les accompagnant jusqu'au centre de vaccination. Inscription également en mairie qui fera le nécessaire.

MAGNE Ylann Hugo Bruno Thomas, né le 3 Janvier 2020
JULIEN Maëlle Marie Thérèse, née le 14 Janvier 2020
GALLE VINOT Tydian Valentin, né le 14 Février 2020
N'GUEKOUAKOU Lya Joyce Cécile, née le 23 Mars 2020
BROSSARD Tessa Ashley Estelle, née le 2 Avril 2020
THENAULT Calypso Sylvie Colette, née le 17 Avril 2020
KERGOSIEN BEN SALEM Adam, né le 15 Juin 2020
COUFFIN Malo Florian Jean-Marc, né le 23 Juin 2020
JACQUET Hailie Aurélie, née le 06 Juillet 2020
NAVARRO MERCADO GASIOROWSKA Elena, née 31 Juillet 2020
DARDEAU Nathan Denis Joël, né le 06 Septembre 2020
DUSSEAU Inaki, né le 14 Septembre 2020
MAROLLEAU Luc Lucifer, né le 28 Septembre 2020
BAUDOUIN Ange-Pierre Paul, né le 29 Septembre 2020
JOLY Manoé, né le 10 Octobre 2020
MICHEL HORN Nïgel, né le 29 Octobre 2020
SABATIER MAÏS Alexandre Marc Alain, né le 20 Novembre 2020
POULAS Augustin Alain, né le 21 Décembre 2020
MARIE Ayron, né le 23 Décembre 2020



BRAULT Lyliane Geneviève, épouse RAMBAUD le 7 Février 2020
SIMON Claudi Jacky, le 8 Février 2020
PESCI Palmira, veuve DESPREZ, le 08 Mars 2020
LEMAIRE Jean-Marie, le 15 Mars 2020
HUBERT Jean Eugène Arthur, le 27 Mars 2020
FASSOT Ginette Marguerite, veuve ROBIN, le 15 Avril 2020
MIHAILETZ Paul, le 9 Mai 2020
MARVILLE Michel, le 24 Mai 2020
LAUNAY Hilaire Marcel Alfred, le 12 Juin 2020
BOULLIER Robert Fulbert René, le 21 Juin 2020
MARCHAND Suzanne Marie Lucienne, veuve CHELIUS, le 22 Juin 2020
LEDEUX Gilles André, le 23 Juin 2020
LEJEUNE Jeannine, veuve GALOPIN, le 02 Juillet 2020
BLASQUEZ Régine, veuve CARLIER, le 07 Juillet 2020
DESLOOVER Bernard Georges Adrien, le 25 Juillet 2020
LALLEMANG Roger Pierre, le 19 Septembre 2020
BRILLANT José Noël, le 18 Octobre 2020
MACE Suzanne Simonne, veuve MONIERE, le 10 Décembre 2020

CHERMAT Jack et **CADET** Aurélie Suzanne Marthe le 24 Octobre 2020

